



LE ROVE

BULLETIN MUNICIPAL

SPÉCIAL CULTURE LOISIRS SPORTS

SAISON 2022/2023



Madame, Monsieur, Chère rovenaine, Cher rovenain,

L'engouement des Rovenaines et des Rovenains dans la pratique d'une activité culturelle et sportive ne se dément pas d'année en année. La saison écoulée en a été l'illustration. Le Rove est un village dynamique et sportif. J'en suis particulièrement fier.

À l'aube de cette saison sportive et culturelle 2022/2023, la municipalité du Rove est prête à accueillir au sein de ses équipements un grand nombre de pratiquantes et de pratiquants qui composent les activités municipales et associatives de notre commune. Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine les disciplines et activités proposées. Elles sont nombreuses et variées et s'adressent à tous les âges et à tous les niveaux.

Les moyens engagés par la municipalité sont importants pour que les Rovenaines et les Rovenains puissent pratiquer leur activité dans des conditions optimales. Nous le faisons car nous estimons qu'il n'y a rien de plus important pour un enfant, un adulte ou pour une famille de pouvoir s'épanouir dans la pratique d'une activité sportive et culturelle.

Nous avons ainsi réalisé au cours de ces dernières années des travaux pour moderniser et développer nos infrastructures. A l'heure où j'écris ces lignes, la couverture synthétique du stade municipal a été entièrement refaite et des travaux de peinture et de rénovation sont effectués dans différents bâtiments communaux.

À cela s'ajoutent également les dépenses affectées en matière de personnel mais aussi en termes d'aide (logistique, mise à disposition gratuite de salle et de matériel...) et de subventions allouées aux différentes associations de la commune. Nous restons attentifs aux doléances de chacun. J'en profite pour saluer leur dynamisme et leur réussite sur le plan local mais aussi départemental, régional et national.

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une belle saison sportive et culturelle 2022/2023.



Paul SABATINO, adjoint délégué aux sports et à la jeunesse, Francis MONTALBAN, adjoint délégué à la culture ainsi que l'ensemble des élués et des élus du conseil municipal se joignent à moi pour féliciter toutes les Rovenaines et les Rovenains qui se sont distingués au sein des disciplines municipales ou associatives. Les manifestations de fin de saison ont été l'occasion pour notre population de voir un panel riche de nos talents artistiques et sportifs, en particulier de notre jeunesse. Parmi eux, j'ai eu le plaisir de décerner la médaille de la Ville à quatre « Champion de France ». Il s'agit de 3 judokas (du club Le Rove Judo) : Lana ARNAUD, championne de France FSGT 2022 en catégorie poussine moins de 25 kg, Louna LE GUEN, championne de France FSGT 2022 en catégorie benjamine moins de 40 kg, et leur professeur, Olivier ARNAUD, champion de France FSGT 2022 en catégorie vétérans moins de 66 kg, et d'un karatéka : Thomas PIERINI, sacré champion de France de karaté 2021 de sa catégorie moins de 70 kg le 10 juillet 2021 à Paris avec son club ROVE KARATE.

Ils ont porté haut les couleurs de leur club et de notre village sur le plan national. Thomas a depuis intégré le pôle équipe de France et doit participer à des championnats d'Europe.

Georges ROSSO

Maire du Rove

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence

Chevalier de la légion d'Honneur

Les informations portées dans ce magazine sont données à titre indicatif et ne constituent pas pour les tarifs, les lieux et les heures, des obligations. Seules les décisions du Conseil Municipal ou des Assemblées Générales des Associations font foi.

Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ».

Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.

PAIEMENT EN LIGNE : Le paiement des activités municipales peut se faire en ligne. Pour plus d'informations, consulter le site : lerove.fr

ACTIVITÉS MUNICIPALES CULTURE

- École Municipale de Musique 4
- École Municipale
de Danse Classique et Jazz 5
- Médiathèque Municipale 7
- Atelier d'Arts Enfants Adultes Municipal..... 8

ACTIVITÉS MUNICIPALES SPORTS

- Multi-activités sportives pour les 3 à 12 ans .. 8
 - Baby sport 3 à 4 ans 9
 - Multisports 5 à 12 ans..... 9
- Badminton 9
- Tennis municipaux..... 10

ACTIVITÉS MUNICIPALES LOISIRS – JEUNESSE

- Accueil de loisirs municipal
(centre aéré 4-12 ans) 12
- Journée UCPA 12
- Formation BAFA 13



EXTRAITS DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR . 13

BÂTIMENTS MUNICIPAUX CULTURELS, DE LOISIRS ET SPORTIFS 16-17

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- THÉÂTRE AU ROVE..... 14
- LA CABRO D'OR..... 14
- LOUIS BERARD 15
- LE CHANT DES COLLINES 15
- LE CLUB PHOTO DU ROVE..... 18

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- ASSOCIATION ROVE KARATÉ 18
- ASSOCIATION ROVE GYM 19
- LE ROVE JUDO 20
- ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM..... 20
- OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL..... 21
- CYCLO CLUB ROVENAIN 22
- OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET..... 23
- COURIR AU ROVE..... 23
- BOULE DANSANTE 24
- BOULE DU ROVE..... 24
- AMICALE DU JEU DE BOULES
MUNICIPAL DU ROVE 24
- ODYSSÉE NATURE – Randonnée 25
- CLUB DE PLONGÉE DU ROVE 25
- ROVE ZUMBA DANCE 26
- POMPON DANCE CREW/Hip-Hop..... 26
- GYM « LE FLOW DU CORPS »..... 27
- GYM ACADEMIE LE ROVE..... 27
- PLANÈTE ZÉRO DÉCHET 28

FICHE D'INSCRIPTION..... 29-30

AUTORISATION PARENTALE..... 29-30



Coordination : Christine MERLE

Objectif : Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques :
Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

CLASSES PROPOSÉES

- **Classe de Piano : 6/7 ans**
- **Classe de Guitare (acoustique) : 6/7 ans**
- **Classe de Guitare musiques actuelles : 6/7 ans**
- **Classe de Batterie : 6/7 ans**
- **Classe de Chant : 6/7 ans**
- **Classe de Violon : 6/7 ans**
- **Nouveauté : Atelier collectif Djembé à partir de 10 ans et adultes.**

L'école municipale de musique propose des cours enfants et adultes.

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano).

Les cours de l'École de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire (**sauf cours d'adultes**).

PLACES LIMITÉES.

LA PRIORITÉ SERA DONNÉE AUX ENFANTS.

RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'École Municipale de Musique vous seront donnés par la Directrice lors des inscriptions qui se dérouleront :

À l'école municipale de musique
Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

INSCRIPTIONS 2022/2023

Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

**AUDITION PUBLIQUE DE FIN D'ANNÉE,
FIN DU PREMIER SEMESTRE 2023.**

• LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

Anciens élèves enfants – Classe de Batterie de 17h00 à 17h30

Anciens élèves enfants – Classe de violon de 17h30 à 18h00

Anciens élèves enfants – Classe de chant de 18h00 à 18h30

Anciens élèves enfants – Classe de piano de 18h30 à 20h00

• MARDI 6 SEPTEMBRE 2022

Anciens élèves enfants

Classe de guitare musiques actuelles de 16h30 à 17h45

Anciens élèves enfants – Classe de guitare acoustique de 17h45 à 18h30

Nouveaux élèves enfants – Classe de violon de 18h30 à 19h00

Nouveaux élèves enfants – Classe de chant de 19h00 à 20h00

Nouveaux élèves enfants – Classe de batterie De 20h00 à 20h30

• MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022

Nouveaux élèves enfants – Classe de piano de 16h30 à 18h00

Nouveaux élèves enfants – Classe de guitare acoustique de 18h00 à 19h00

Nouveaux élèves enfants

Classe de guitare musiques actuelles de 19h00 à 20h00

Nouveaux élèves enfants – Atelier djembé De 20h00 à 20h30

• MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

Anciens élèves adultes – Tout instrument et chant De 17h30 à 19h00

Nouveaux élèves adultes – Tout instrument et chant selon places disponibles

De 19h00 à 20h00

REPRISE DES COURS LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

COTISATIONS

		Trimestre	Année
Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise)	Enfants	70 €	210 €
	Adultes	90 €	270 €
Atelier Djembé	Enfants	30 €	90 €
	Adultes	40 €	120 €

Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.

E-mail : emmdurove@orange.fr (à privilégier)

Facebook/Instagram : emmdurove

Contact : Tél : 09 61 60 95 61

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Professeures : Sylvie ANDREOTTI et Sophie GANGLOFF

Salle de danse complexe gymnase

L'École Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

NIVEAUX PROPOSÉS

L'ÉVEIL (4 ANS ET 5 ANS)

Deux cours sont proposés : Éveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Éveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Éveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

L'INITIATION (6-8 ANS)

L'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux. Il est fortement conseillé de pratiquer au moins une fois par semaine l'autre technique en complément de l'option principale. Les élèves seront sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par semestre.

CYCLE 1 ET 2 (CLASSIQUE OU JAZZ)

À partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement). Il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre. Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

ATELIER ET CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE (À PARTIR DU CYCLE 1)

Ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité.

ADULTES JAZZ

Des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

ADULTES CLASSIQUE

Niveau intermédiaire.

COURS DE CLAQUETTES AMÉRICAINES

(NIVEAU DÉBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aiguisé du rythme. Places limitées à 15 personnes.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Tous les ans, l'École Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martigues)

Une participation aux frais de confection ou de location de costume sera demandée aux élèves par les professeures.

RENSEIGNEMENTS

Des informations ponctuelles sont affichées à l'entrée de la salle de danse.

Lors des inscriptions, les élèves devront se présenter avec tous les documents demandés (tout dossier incomplet ne sera pas accepté).

Pour les élèves extérieurs (n'habitant pas sur la commune), une demande de dérogation devra être envoyée en mairie à l'attention de monsieur le maire.



COURS ESSAI GRATUIT POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Le lundi 5 septembre 2022 : (en salle de Danse) « Cours découverte pour les petits »
 ÉVEIL 1 (4 ans) moyenne section : 17h30 – 18h00 • ÉVEIL 2 (5 ans) grande section : 18h00 – 18h30
PLANNING : 13h00 – 13h45 le mercredi (salle de danse et gym)

Le mardi 6 septembre : (En salle de Danse) « Cours Découverte pour les CP. CE1. CE2 »
 17h30 – 18h15 : Classique (6/8 Ans) • 18h15 – 19h00 : Jazz (6/8 ans)

PLANNING : À définir lors des inscriptions en fonction de l'âge et du niveau. Pour rappel, le tarif des cours initiations 1 et 2 est le même pour 1 ou 2 options pratiquées.

INSCRIPTIONS : CENTRE CULTUREL

- Mercredi 7 septembre 2022 : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
- Jeudi 8 septembre 2022 : de 17h00 à 20h00

Pour toute demande administrative, contacter Sylvie BUFFA à l'adresse mail suivante : s.buffa@le-rove.fr

REPRISE DES COURS À PARTIR DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022**COTISATIONS** (Paiement trimestriel : les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu)CLASSIQUE OU JAZZ

- Niveau Éveil : 1 cours par semaine
 Résidents : 120 € / année – 40 € / trimestre
 Extérieurs : 150 € / année – 50 € / trimestre
- Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix
 Résidents : 120 € / année – 40 € / trimestre
 Extérieurs : 150 € / année – 50 € / trimestre.

- Niveaux Observation / Élémentaire / Adulte, 1 option Classique ou Jazz
 Résidents : 180 € / année – 60 € / trimestre
 Extérieurs : 220 € / année – 74 € / trimestre.
- Niveaux Observation / Élémentaire / Adulte, 2 options Classique et Jazz
 Résidents : 231 € / année – 77 € / trimestre
 Extérieurs : 300 € / année – 100 € / trimestre.

PLANNING DES COURSOPTION CLASSIQUE**MERCREDI**

10h00 – 11h00 : Initiation 2
 11h00 – 12h00 : Initiation 1
 13h00 – 13h45 : Éveil
 14h00 – 15h00 : Observation 1
 15h00 – 16h15 : Observation 2/3
 16h30 – 18h00 : Pointes él. 1
 17h45 – 19h15 : Pointes él. 3/4
 19h15 – 19h45 : Atelier chorégraphique

JEUDI

17h10 – 18h10 : Observation 1
 18h10 – 19h30 : Élémentaire 1
 18h10 – 20h00 : Élémentaire 3/4

VENDREDI

17h00 – 18h00 : Observation 2
 18h00 – 19h00 : Observation 3
 19h00 – 20h30 : Adultes moyen

OPTION JAZZ**LUNDI** : Salle de danse 1^{er} étage

17h15 – 18h15 : Observation 1/2
 18h15 – 19h15 : Observation 4
 19h15 – 20h15 : Claquettes américaines
 20h15 – 21h30 : Adultes Débutant/Moyen

MARDI : Salle de danse 1^{er} étage

17h00 – 18h00 : Initiation 1
 18h00 – 19h00 : Initiation 2
 19h00 – 20h15 : Élémentaire 2/3/Avancé
 20h15 – 21h30 : Adultes Inter/Avancé

MERCREDI : Salle de gymnastique

13h00 – 13h45 : Éveil 1 (4 ans)
 13h45 – 15h00 : Observation 4/Élémentaire 1
 15h00 – 15h45 : Atelier Élémentaire 1

VENDREDI : Salle de danse 1^{er} étage

17h15 – 18h15 : Observation 1/2
 18h15 – 19h15 : Élémentaire 1
 19h15 – 20h45 : Élémentaire 2/3/4 et Avancé
 20h45 – 21h30 : Atelier Avancé



Inaugurée en 2017, la médiathèque occupe un bâtiment de 400 m². C'est un lieu dédié à la lecture, à l'information et à la découverte. L'entrée y est libre et gratuite et accessible à tous les publics. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de vie convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux pour accueillir petits et grands.

La médiathèque dispose d'un fonds de près de 8000 livres, 700 DVD et de 24 abonnements presse. La médiathèque propose aussi des livres sonores et des livres en gros caractères, adaptés aux personnes souffrant d'une déficience visuelle. Ces documents, répartis entre section adulte et jeunesse, augmentent chaque année et permettent d'accéder à une offre culturelle diverse et variée.

La médiathèque met à la disposition du public un espace multimédia, avec 2 postes connectés à Internet et équipés des outils de traitement de texte, de bureautique, de casque d'écoute et offre la possibilité d'enregistrer vos documents sur votre clé USB.

La médiathèque propose également un accès Wi-Fi pour naviguer gratuitement sur votre propre matériel.

À la recherche d'un document en particulier ?
Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur www.mediathequelerove.fr.

Vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez ?
Un cahier de suggestion vous permet de partager vos idées aux bibliothécaires.

Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ?
Vous avez la possibilité de le réserver sur place à la médiathèque ou via votre compte lecteur. Lorsque le document sera disponible, vous serez prévenu par e-mail, ou par téléphone.

Un service « drive » de commande / retrait sur place est possible. Vous commandez vos documents, les bibliothécaires les préparent et vous les récupérez lors de votre rendez-vous.

Afin de faire vivre les collections et d'animer la médiathèque, des sélections thématiques de documents sont fréquemment proposées : nouveauté, thème, coup de coeur, etc. il y a toujours de nouveaux documents à découvrir ou à (re)découvrir sur les tables de présentation que renouvellent régulièrement les bibliothécaires.

Lieu de découverte, d'échange, la médiathèque propose tout au long de l'année des rendez-vous au travers de nombreuses manifestations culturelles. Les rencontres, conférences, projections, lectures, ateliers s'adressent à toutes les tranches d'âges, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'équipe de bibliothécaires est là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos recherches et échanger avec vous des dernières nouveautés et autre coup de cœur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Votre carte d'adhérent est valable un an. Elle est renouvelée sur présentation d'un justificatif de domicile. Elle est individuelle et obligatoire pour tout emprunt.

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'utilisateur doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille pour les mineurs ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- remplir le formulaire de demande d'inscription + autorisation parentale pour les mineurs.

Les documents nécessaires à l'inscription peuvent être envoyés par e-mail en amont : mediatheque@lerove.fr

L'inscription se fait à la médiathèque lors des jours d'ouverture, elle est active le jour même si le dossier est complet.

MODALITÉS DE PRÊT

Peuvent être empruntés pour une durée de 35 jours :

- 5 livres ;
- 2 revues ;
- 2 DVD.

Tous les documents peuvent être prolongés, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 14h30 – 19h

Mercredi : 9h30 – 12h et 14h30 – 18h

Vendredi : 14h30 – 18h

Samedi : 9h30 – 12h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Médiathèque municipale René Blanc

36, rue Jacques Duclos

13740 Le Rove

09.67.54.74.81

Courriel : mediatheque@le-rove.fr



Médiathèque municipale René Blanc



ATELIERS D'ARTS ENFANTS ADULTES MUNICIPAUX

Jacqueline SAMPIERI et Béatrice SPARTA
Centre Culturel Nelson Mandela

ATELIER ENFANTS

De 6 à 12 ans

Mercredi après-midi (sauf pendant vacances scolaires)

1^{re} séance : 14h à 15h / 6-9 ans

2^e séance : 15h15 à 16h15 / 10-12 ans

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée ou encre de chine, pastel, etc.

COTISATION : 60 €/an – 20 €/trimestre

Reprise des cours pour les enfants :
mercredi 14 septembre 2022

ATELIER ADULTES

Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie, etc.

Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

+ sorties au musée

COTISATION : 129 €/an – 43 €/trimestre

Reprise des cours pour les adultes :
jeudi 15 septembre 2022

INSCRIPTIONS EN MAIRIE À COMPTER DU 29 AOÛT 2022

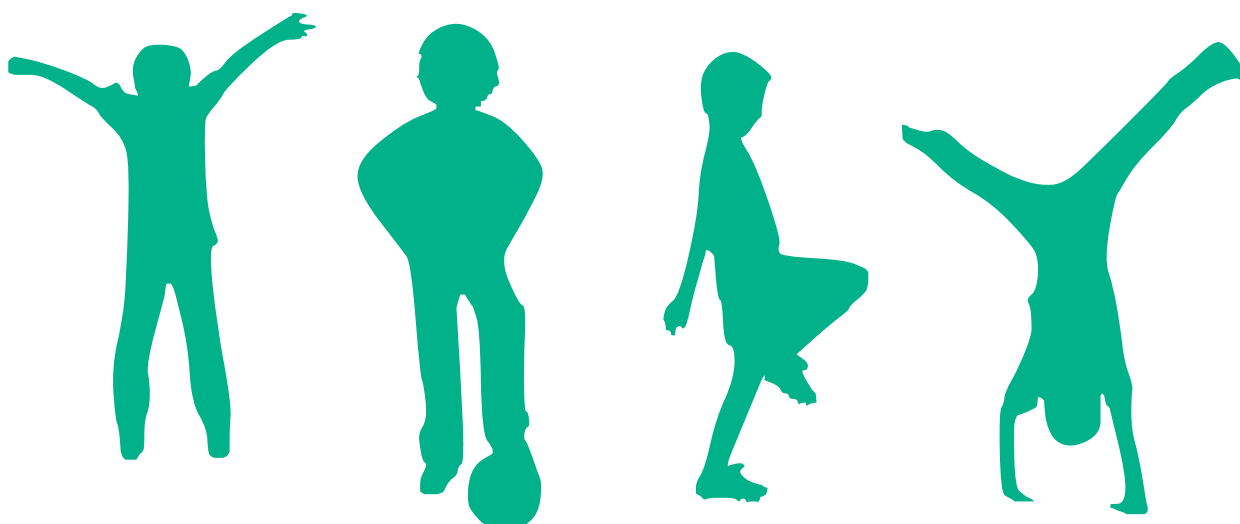
MULTI-ACTIVITÉS SPORTIVES

RENSEIGNEMENTS

En Mairie : 4 rue Jacques Duclos aux heures d'ouverture du secrétariat 04 91 46 80 00

Les inscriptions se font à compter du lundi 29 août 2022

Les activités débuteront le mercredi 14 septembre 2022 pour les personnes ayant entièrement satisfait aux modalités d'inscriptions décrites dans la fiche d'inscription jointe à la fin du bulletin.



BABY SPORTS

3 À 4 ANS – Salle d'arts martiaux

LES OBJECTIFS :

Stimuler les capacités motrices du jeune enfant : habileté motrice, coordination, autonomie gestuelle.

HORAIRES :

Mercredi : de 10h30 à 11h30 et de 15h30 à 16h30.
Nombre de places limité (groupes max de 15 enfants)

COTISATION :

Résident : 87 €/an – 29 € par trimestre
Extérieur : 108 €/an – 36 € par trimestre

MULTI-SPORTS

5 À 12 ANS – Gymnase municipal

LES OBJECTIFS :

Pour les enfants n'ayant pas encore choisi leur sport, la multi-activités leur permettra de découvrir et de s'initier à tous les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition.

HORAIRES :

Mercredi : de 13h30 à 15h30.
Nombre de places limité (groupes max de 15 enfants)

COTISATION :

Résident : 90 €/an – 30 € par trimestre
Extérieur : 111 €/an – 37 € par trimestre

BADMINTON

Gymnase Municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par-dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui ne recherchent qu'un loisir en même temps qu'un moyen de se dépenser.

Lors des séances, les équipes sont formées en mêlant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés. Le tout dans un esprit de convivialité.

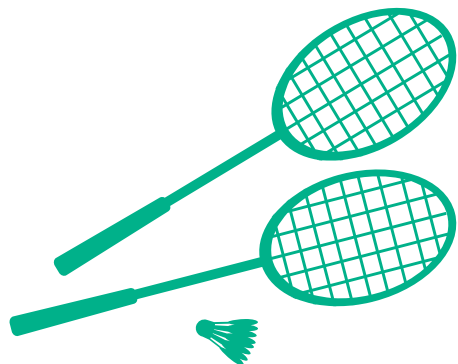
Pour les personnes qui aiment la compétition, participation possible aux rencontres inter clubs FSGT.

Tous les lundis de 20h30 à 22h00 et les mercredis de 20h00 à 22h00 au Gymnase Municipal

À partir de 18 ans.

COTISATION : 45 €/an.

**REPRISE LE LUNDI
12 SEPTEMBRE 2022**



TENNIS MUNICIPAUX

Complexe sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur
Professeure : Delphine TACCARD Diplômée d'état

TENNIS ADULTES / 2 OPTIONS :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

TENNIS ENFANTS / 2 OPTIONS :

- Abonnement annuel
- École de tennis enfants

ABONNEMENT :

- À l'année du 1/09/22 au 31/08/23



TENNIS ADULTES

COURS COLLECTIFS ADULTES :

30 séances d'1 heure (10 par trimestre).

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits).

HORAIRES :

Mardi de 19h à 20h : hommes + femmes + ados

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans
Jeudi de 19h à 20h : hommes + femmes + 18 ans

TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h et de 18h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

Tournois internes et interclubs durant l'année.

COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove – Gymnase Municipal

OPTIONS DE COTISATIONS :

- Abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année qui suit.
- Moins de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

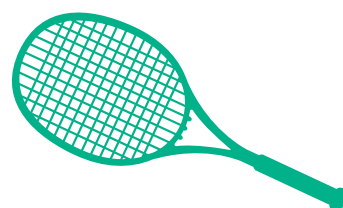
INVITÉS :

L'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

ÉCOLE MUNICIPALE DE TENNIS :

Des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

À partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.



STAGES DE TENNIS :

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Les cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

OCCUPATION DES COURTS :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, ceux qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

UTILISATION DES COURTS :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

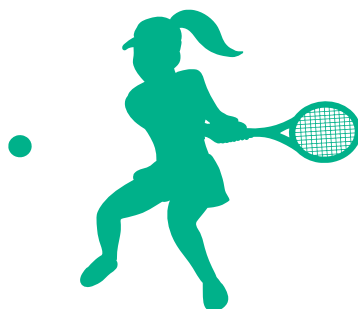
TENUE :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2021-2022	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	100 €	130 €
Cours		140 €
Cours + abonnement		220 €
Ecole tennis enfants	135 €	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1^{er} et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.



LOISIRS – JEUNESSE

Contact Mairie : 04 91 46 80 00

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL (CENTRE AÉRÉ) POUR LES 4/12 ANS

L'Accueil de Loisirs Municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël)

Il accueille les enfants de 4 à 12 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties.

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Pour les grandes vacances d'été, il accueille les enfants au groupe scolaire « François BESSOU ».

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/5 ans et groupe de 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animatrices et animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont effectués par le personnel municipal.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.



JOURNÉE UCPA

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Depuis 2008 la municipalité du Rove et le Centre UCPA de Niolon organisent à l'attention des familles du Rove, une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, Via Ferrata... (liste non contractuelle)

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00.

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.



FORMATION BAFA

La mairie propose la possibilité d'une formation BAFA gratuite aux jeunes du Rove sous certaines conditions. LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans les centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION :

- Session de formation générale (8 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours).

DÉLAI DE FORMATION :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser en mairie au 04 91 46 80 00.

EXTRAIT RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Toute utilisatrice et tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérentes et les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

COTISATIONS :

Les paiements s'effectuent en mairie auprès de la régisseuse de recette, en espèce, chèques établis à l'ordre du Trésor Public ou en ligne.

Le paiement des cotisations est dû à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. La participante ou le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouvelles pratiquantes ou

nouveaux pratiquants pourront être inscrits en cours de saison, leur cotisation est alors calculée au nombre de dixièmes de mois d'activité restant.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

L'accès aux activités municipales est réservé aux habitantes et habitants de la Commune du Rove.

Les adhérentes et les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animatrices et animateurs, les éducatrices et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeurs et des professeuses aux adhérentes et adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeurs et professeuses ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquantes et pratiquants.
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- Les parents ou accompagnatrices et accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf événements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.
- La consommation de nourriture et boissons est strictement interdite dans ces salles.

THÉÂTRE AU ROVE

Siège social : Mairie
Présidente : Monique GALLI
Professeure : Béatrice PISCIOTTA
Tél : 06 10 54 08 17

Heureusement nous avons pu reprendre notre activité pour la 12^e année.

Notre association regroupe des adultes de tout âge et nous nous réunissons une fois par semaine pour produire un spectacle lors de la journée de la Culture, sur l'esplanade de la salle des fêtes. Le public pourra ainsi apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

Nous vous attendrons nombreuses et nombreux pour assister à la représentation théâtrale, fruit de notre travail.

Le soir des répétitions sera déterminé en commun lors de l'Assemblée Générale de l'Association.



LA CABRO D'OR

Frank GOUIRAN, le nouveau président

La Cabro d'Or, créée en 2004, est une association à la fois culturelle et historique, qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Spécifiquement rovenaine, elle est ouverte à tous. Depuis 18 ans, elle organise régulièrement des manifestations toujours gratuites. Elle prend également des initiatives et mène des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Ainsi, elle a grandement participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, AOP, boucles*...). L'AOC attribuée en 2018 et l'AOP attribuée en 2020 à la brousse du Rove concrétisent un de ces combats emblématiques. Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or attire des personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes d'investigation, scientifiques, chercheurs, explorateurs, conteurs, écrivains, historiens, artistes ...) qui viennent rencontrer les Rovenains et débattre avec eux lors de moments rares. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région. Pour 2022, nous avons accueilli Dominique Frérard, Chef du restaurant Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port qui nous a fait l'amitié de revenir pour la troisième fois. Il s'ajoute à une longue liste d'illustres chefs invités comme Jean-Marc Banzo (Le Clos de la Violette,

à Aix), Gérald Passadat (le Petit Nice), Lionel Levy (Une table au sud), Guillaume Sourieu (L'Épuiette), Christian Ernst (Le Moment), Christian Buffa (Le Miramar), Michel Béjeannin (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin (Le Relais 50), Jean-André Charial (L'Oustau de Baumanière), Gérard Boscher (Brest), Gérald Guilly (Le Rabelais, à Saint-Chamas), Fabien Morreale (Le garage, à Martigues) et Matthieu Roche (L'Ouréa) venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau de Frank et Marc Guiran.

L'assemblée générale du 23 octobre 2021 a élu Frank Guiran à la présidence de l'association. Il succède ainsi à son père André qui doit être remercié pour son engagement sans faille durant 17 ans.

Les Journées de la Chèvre du Rove sont programmées les 14, 15 et 16 octobre 2022. L'assemblée générale, prévue le 14 octobre, sera l'occasion de renouveler l'adhésion pour la saison 2022-2023. Le programme sera communiqué ultérieurement et sur notre page Facebook La Cabro d'Or.

*L'AOC est un label français qui protège l'appellation sur le territoire français.

*L'AOP est un label européen (fortement inspiré par l'AOC) qui protège l'appellation produit, non plus uniquement dans un pays mais dans toute l'Union européenne.

*Boucles : action menée par la cabro d'or pour simplifier l'identification des caprins.

LOUIS BÉRARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI

Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 – Salle Louis Bérard – 13740 LE ROVE

Tél. : 04 91 46 96 96

YOGA

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h 45, salle Louis Bérard

Contact : Maguy – 06 64 74 26 28

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis après-midi à partir de 14h ainsi que le vendredi à 14h.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès auprès de nos adhérentes et adhérents, telles que :

- Conférences
- Repas conviviaux suivis d'un loto familial
- Participation avec la mairie au concert en faveur de l'association RETINA



LE CHANT DES COLLINES

Si vous aimez chanter au sein d'une bonne ambiance tout en participant à différents concerts au cours de l'année : notre chorale « Le Chant des Collines » est faite pour vous.

La connaissance de la musique est un «plus», mais pas obligatoire.

Le chant est libérateur et aussi un moyen de se détendre avec un programme varié : classique, gospel, variété.

Chaque répétition comporte de la technique vocale et des exercices de respiration.

Nous répétons tous les lundis de 19h30 à 21h au gymnase du Rove et sommes dirigés par Sylvie Lesthiévent, chanteuse lyrique professionnelle.

Pour tous renseignements contactez le 06 07 50 71 76 ou le 06 24 54 30 71



MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740
Téléphone : 04 91 46 80 00 – Fax : 04 91 46 98 52
E-mail : gymbase5@wanadoo.fr (service des sports)

BÂTIMENTS MUNICIPAUX *culturels, loisirs et sportifs*

1

Centre Culturel « Nelson LA »

Boulevard de la Carrairade
(en face de l'église)

- **Ecole Municipale de Musique**
emmdurove@orange.fr
☎ 04 91 09 95 61
- **Atelier d'arts**

2

Médiathèque Municipale « René BLANC »

36, rue Jacques Duclos

☎ 09 67 54 74 81
mediatheque@le-rove.fr

3

Stade Municipal de Football

Rue Adrien Isnardon

☎ 04 91 09 92 25

4

Boulodrome Municipal Couvert « Gaby GIARETTI »

Impasse du Jeu de Boules

5

Salle des Fêtes « Eugène LANTERI »

7, boulevard de la Carrairade

6

Complexe Sportif « Blaise GOUIRAN »

Rue du stade

OUVERTURE :

01/06 au 30/09 : 7h00 à 22h00
01/10 au 31/05 : 8h30 à 22h00

- **Gymnase**
- **Salle d'Arts Martiaux**
- **Salles de danse et de gymnastique**
- **Parcours santé** : 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- **Jeux de plein air enfants** : réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- **2 courts de tennis et mur.**

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.

L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

LE CLUB PHOTO DU ROVE

Président : Jean-Pierre PERETTI

Tel : 07 81 78 06 84

rovephoto.fr

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

L'exercice qui débute en septembre 2022 est le septième de notre association ; comme les précédents, il reposera sur les échanges techniques et esthétiques, l'apprentissage ou la révision des principes de la photographie appliqués à nos besoins ; nous organiserons des sorties, à thème ou improvisées ; peut-être cette année enfin verrons-nous la concrétisation du projet de découverte de la photographie argentique. Ces idées ne sont que les bases de notre activité, laquelle a vocation à évoluer en fonction des demandes, des besoins et des envies de notre groupe.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun, par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

Une réunion d'information se tiendra le vendredi* 2 septembre 2022 de 20h à 22h à la salle de conférences du Complexe sportif Blaise GOUIRAN, Rue du stade au Rove. Lors de cette première réunion, nous établirons le calendrier de notre exercice 2022/2023 ;

le montant de la cotisation annuelle de 10€.

Et cette année nous réservons une surprise à chacun des adhérents lors des inscriptions !

*** Nous attirons votre attention sur le changement de soir de nos réunions hebdomadaires qui se tiendront maintenant le vendredi de 20 heures à 22 heures.**

ASSOCIATION ROVE KARATÉ

Présidente : Odile PIERINI

Site internet : www.lerove-karate.fr – Facebook : Rove

Karaté Tel : **06 13 08 42 69 – 07 87 23 73 19**

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal

Professeur : Jacky HOELLERER – (DEJEP) 4^e Dan

Assistant : Anthony BATTAGLIA – (BEESAPT) 2^e Dan

LE KARATÉ DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATÉ ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATÉ DÉTENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATÉ VÉTÉRAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATÉ SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

TRAINING / CROSS FIT : pour les pratiquants soucieux d'améliorer la mobilité articulaire et le renforcement musculaire.

TARIFS :

- Baby karaté : 150 € Licence comprise
- Enfants : 190 € + Licence
- Adultes ; 225 € + Licence
- Ados/Adultes : 150 € + Licence (cours uniquement le lundi)
- Ados/Adulte : 150 € (cours uniquement le mercredi)

Cette saison nous acceptons CARTE COLLÉGIEN ; PASS JEUNE 15/25 ans ; Chèques vacances et les Coupons sports.

Inscriptions à partir du lundi 22 août, mercredi 24 août et le vendredi 26 août 2022.

REPRISE DES COURS LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022





Lundi	17h-18h : Débutants	6 ans/8 ans
	18h-19h Confirmé	8 ans/12 ans
	19h-20h30 : K-combat-Boxing	12 ans et plus
Mercredi	17h-18h : Baby-karaté	3 ans/5 ans
	18h-19h : Débutants/Confirmé	6 ans/12 ans
	19h-20h30 : Cross-training/Body combat	12 ans et plus
Vendredi	17h-18h: Débutants/ Confirmé	6 ans/12 ans
	18h-19h : Entraînement adapté	Combattants
	19h-20h30 : Karaté (Katas/ Techniques)	12 ans et plus

ASSOCIATION ROVE GYM

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Professeur : Jacky HOELLERER (DEJEP)

Professeur : Bernard DORNBUSH (BE)

SALLE DE GYM, SALLE DE DANSE ET DOJO :

Par de multiples contenus, les éducateurs sportifs sont à votre écoute et s'emploieront à satisfaire vos besoins de pratique sur les créneaux ci-dessous :

Lundi	9h-10h 18h-19h	Gym Souplesse Gym cardio	Dojo Salle de gym
Mardi	18h-19h 19h-20h	Gym Cardio Training	Salle de gym
Mercredi	9h-10h 19h-20h30	Gym Souplesse Cardio Training	Salle de gym Dojo
Jeudi	18h-19h 19h-20h	Gym Souplesse Cardio	Salle de gym
Vendredi	9h-10h	Gym Souplesse	Dojo
Samedi	9h-10h	Gym	Salle de gym

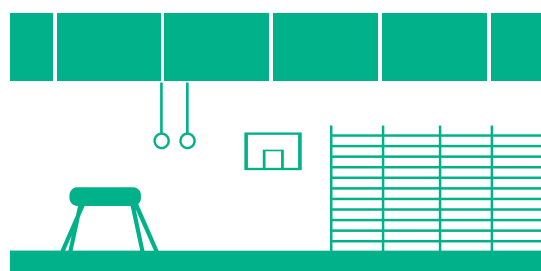
Inscriptions au gymnase « Blaise Gouiran » les lundis et mercredis à partir du 29 août 2022 de 17h30 à 19h30.

Cotisation : 210 €

PIÈCES À FOURNIR :

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux).
- Autorisation parentale pour les mineurs.

REPRISE DES COURS LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022



LE ROVE JUDO



Professeurs : Olivier ARNAUD, brevet d'état 1^{er} degré, ceinture noire 2^e Dan
 Antoine SARAVELLI brevet d'état 1^{er} degré ceinture noire 2^e Dan
 Lieux : Dojo du gymnase municipal et salle LOUIS BERARD rue du 23 août 1944.
 Facebook : le rove judo

Une nouvelle saison pleine d'espoir s'annonce...

Le judo est reconnu pour ses valeurs de courage et de respect. Pour ces raisons, il convient à tous les enfants. Il permet le développement personnel et améliore l'équilibre, la souplesse et la coordination à tout âge. Le Rove Judo vous propose différentes options suivant votre âge, niveau ou envie. Enfant, adolescent, adulte, débutant ou confirmé, chacun y trouvera sa place. La section Fitjudo est basée sur l'entraînement judo. Elle permet de travailler le corps, sans kimono ni chute.

Tout cela dans un esprit familial et sportif, ouvert à tous niveaux physiques.

TARIF :

- 180 € pour les moins de 12 ans (licences ffjda 41 € comprise)
- 200 € pour les plus de 12 ans (licences ffjda 41 € et fit judo compris)
- 155 € Fit judo (licences ffjda 41 € comprise)
- Tarif famille : 50 % sur le 3^e inscrit



	JUDO					FIT JUDO
	4/5 ans (maternelle)	6/7 ans (CP/CE1)	8/9 ans (CE2/CM1)	10/11/12 ans (CM2/6 ^e /5 ^e)	Ados/Adultes	Ados/Adultes
Mardi Dojo		17h-18h	18h-19h	19h-20h	20h- 21h30	
Lundi et Mercredi S. L. Berard	17h30-18h30					18h30-19h30
Jeudi Dojo		17h-18h	18h- 19h	19h-20h	20h-21h30	

ASSOCIATION GYMNIQUE « BODY FORM »

Professeure : Béatrice CIBELLA, diplômée d'état
 Contact : 06 09 88 52 38

Béatrice vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

Salle de gymnastique (gymnase municipal)

Lundi	9h-10h	Gymnastique traditionnelle
	10h-11h	Gym contrôlée
Mardi	9h-10h	Stretching/Relaxation
Jeudi	9h-10h	Gym contrôlée
	10h-11h	Pilates ou Gymnastique traditionnelle

INSCRIPTIONS :

- 1 certificat médical de non contre-indication
- 1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Cotisation trimestrielle : 70 € (dont 5 € d'assurance compris) le 1^{er} trimestre

55 € le 2^e trimestre
 et 55 € le 3^e trimestre

Possibilité de payer au cours ou carnet de 10 tickets 50 €. Première semaine gratuite.

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (stretching, pilates, gym, step, lia...).

DÉBUT DES COURS LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022



OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL

Stade Municipal du Rove – Rue Adrien Isnardon – 13740 LE ROVE
Président : Christian ROUZAUULT 06 88 82 80 13
Vice Président : Fonfon CASABURI 06 22 72 58 52 / Jacques SALAS
Membre Comité Directeur : Lucien CORRIAS / Joseph LONGO
Trésorière : Roselyne DAU
Secrétaire : Carine CABANE 06 88 21 17 06

Responsable Sportif : Christophe ROUZAUULT
06 16 27 39 37

Responsable Technique : Fayçal MANSOUR
06 51 61 78 68

La saison 2021/2022 restera un très grand cru... En effet, de manière générale, l'Olympique Rovenain a su tenir son rang, avec une école de foot toujours de grande qualité. 4 équipes de Foot à 11 au niveau Régional 1 qui finissent dans les 4 premières places de leurs championnats et une équipe senior extrêmement rajeunie, aux portes d'une remontée en R2...

Mais le véritable exploit de cette saison sportive, tiendra dans les performances de nos équipes lors des compétitions de Coupes Départementales, qui pour la 1^{re} fois dans l'histoire de l'Olympique Rovenain, ont vu 3 équipes être Championnes de Provence...

Nos U19, du tandem Arno DAN et Nacer DJILALLI, remportaient la Coupe de Provence U19 contre Salon BAF, 2 à 1...

Nos U14, des coaches Alexis GHARIBIAN et Fayçal MANSOUR, remportaient, eux, la Coupe de Provence U14, contre le SC Air Bel à la séance de tirs aux buts...

Et pour finir, nos U12 vainqueurs du Challenge OLIVER, synonyme du titre de Champion de Provence U12... Une juste récompense après de nombreuses années d'effort pour cette équipe de copains et de leur staff incontournable Nicolas LOPEZ et David GUEVARA.

Tous ces résultats sont le fruit d'un travail de formation réalisé par notre équipe technique d'éducateurs, qui œuvre sans relâche au quotidien, pour offrir le meilleur à nos jeunes... L'obtention prochaine, par les instances, du Label F.F.F « Excellence », confirmera ce gage de qualité...

Nous ne pouvons pas dissocier à notre bon fonctionnement, la présence à nos côtés du Maire Georges ROSSO et de son conseil municipal qui soutiennent l'Olympique Rovenain depuis sa création en 1977. La commune met à notre disposition une nouvelle pelouse synthétique dernière génération, ainsi qu'un nouvel éclairage LED de haute qualité.

Nous les remercions, pour ces aménagements importants, qui vont donner une qualité de travail supplémentaire. La nouvelle saison sera abordée avec sérénité et ambition particulière, puisque notre club fêtera son 45^e anniversaire...

SAISON 2022/2023

ORGANIGRAMME SPORTIF

Les Responsables de catégories :

Baby-Foot (2018) Fonfon CASABURI

U6 (2017) Thierry LUBIN

U7 (2016) Driss YAGOUB

U8 (2015) Farid BELKHIR / Christophe ROUZAUULT

U9 (2014) Martial QUOY / Yanis DEKHIL

U10 (2013) Fayçal MANSOUR / Karim YAGOUB

U11 (2012) Camal MOINDJIE / Thierry LUBIN / Philippe PIREDDU

U12 (2011) Elhad KAMARDIN / Florian MARZIANO / Bruno BANOS

U13 (2010) Nicolas LOPEZ / Farid BELKHIR

U14 (2009) Nassim JOUINI / Driss YAGOUB

U15 (2008) Alexis GHARIBIAN / Thierry MAILLET / Akim TAGUELMINT

U16 (2007) Yahia HADJAL / Mohamed MAJANI

U17 (2006) Anis KASHI / Naim LAATER / Michael SALZANO

U19 (2005/2004) Arno DAN / Nacer DJILALI

U20 (2004/2003) David GALLEGRO / Fabien MONDET

Seniors Eric ATSIN / Tsiry ANDRIAMANAMAHEFA / Bruno BANOS

Spécifique gardien Max SIANI / Medhi LAMKADMI

Programme Educatif Fédéral David DIAZ

TARIF COTISATION 2022/2023

Baby Foot : 200 €

De U6 à Seniors : 250 €

Pack sportif PUMA : 1 Survêtement complet, 1 short, 2 paires de chaussettes, 2 maillots d'entraînement, 1 sac.

Pour toutes infos contacter Christophe ROUZAUULT au 06 16 27 39 37



CYCLO-CLUB ROVENAIN

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) pour une pratique du VTT hors compétition.

Elle propose (pour les adultes seulement) :

- Une sortie chaque dimanche matin.
- 1 sortie le vendredi soir.
- Des randos nocturnes.
- La participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lyon Free Bike,...).
- 2 week-end sportifs par an.
- 1 week-end famille.

- Une journée Bike Park.
- Sorties familiales, gâteau des rois, pique-nique...).
- Une assemblée générale en décembre. En outre, le club organise traditionnellement en mars la randonnée VTT du Rove « Traces entre forts et mer ».

En outre, le club organise traditionnellement en mars la randonnée VTT du ROVE « Traces entre forts et mer »

TARIF ADULTE : 82€ pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et assurance FFCT petit braquet.

CONTACT : Christophe GAY, Président 06.21.37.24.73

Vtt.lerove@yahoo.fr

<http://vttlerove.e-monsite.com/>



OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Activités au gymnase municipal • Facebook : Olympique Rovenain Basket
Président : René BONHOMME – Tél. : 06 62 00 92 67

SAISON 2022/2023

- École de basket et U9 : de 7 à 9 ans le mercredi de 17h à 18h30.
- U10 U11 (2013-2012) : le mardi de 17h à 18h15 et le jeudi de 17h à 18h15.
- U12 U13 (2011-2010): le mardi de 18h15 à 19h30 et le jeudi de 18h15 à 19h30.
- U14 U15 (2009-2008): le mercredi de 18h30 à 20h et le vendredi de 19h à 20h15.
- U16 U17 (2007-2006): le mardi de 19h30 à 20h45 et le jeudi de 19h30 à 20h45.
- Seniors garçon : entraînements les mardi et jeudi à partir de 20h45.
- Seniors filles : entraînements les lundis de 19h à 20h30 et le vendredi de 20h15 à 22h.

COTISATIONS ANNUELLES

Enfants 100 €, adultes 150 €.
Essais possibles les premières semaines.

REPRISE LE MARDI 6 SEPTEMBRE 2022



COURIR AU ROVE

Président : Alain COLLOMB
Tél : 06 11 31 48 04
Vice-Présidente Josiane MONTOYA
Tél : 0665962355

Depuis sa création, le club « Courir au Rove » connaissait surtout les courses bitume et quelques courses dites « nature » comme notre voisine directe, « l'Escapade » à Ensues. Insensiblement, depuis plusieurs années maintenant, une orientation plus trail a été donnée ; L'environnement géographique, l'impact de sang nouveau .sans oublier son passé. Suivant la formule « il en faut pour tous les goûts » ! Dans cet environnement de collines, pistes et sentiers et malgré quelques infortunes et contraintes « indépendantes de notre volonté » tout est prêt pour que « Courir au Rove » accueille celles et ceux qui se sentent attirés par le trail.

Si certains(es) participent avec brio à des challenges comme celui de la FSGT, d'autres se révèlent sur des terrains comme le challenge des trails de haute-Provence, s'engagent sur dans des natures plus sauvages comme la célèbre diagonale des fous à La Réunion...

On le constate, confirmés(es) ou non, tout le monde trouvera sa place dans le respect des « mots clés » du club : amour de la nature, compréhension, entre-aide.

Pas d'hésitation, un essai n'engage à rien !

LES HORAIRES SONT EN PRINCIPE :

Mardi-jeudi: 18h30, samedi : 8h30 (sauf été 8h)

CONTACTS POUR LES ENTRAÎNEMENTS :

Alain Collomb : 0611314804
Éventuellement Martine Marchi : 0699167423



LA BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos – 13740 Le Rove

Président : Christian DEL CAMPO

POUR LA SAISON 2022/2023, LA BOULE DANSANTE ORGANISE :

- Le challenge DEL CAMPO LAÏ en mars
 - Challenge féminin "ROSSI boisson" dernier week-end de juin
 - Le challenge GUEVARA en août
 - La coupe du Maire en août
- Le challenge du président en octobre
 - Le challenge Jean-Paul GOUIRAN en octobre
 - Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.
 - Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.

BOULE DU ROVE

Siège : 20 rue Jacques Duclos – 13740 Le Rove

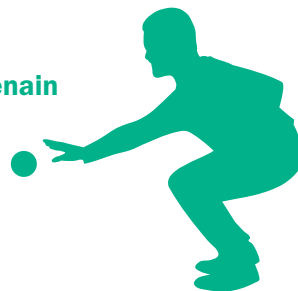
Président : Patrick TRENCA

Cette année la boule du Rove a eu l'occasion de remporter un super challenge à Saint-Barnabé ainsi que divers concours départementaux.

Avec la rentrée, nous vous proposons une nouvelle année riche d'évènements. Nous espérons être participants dans plusieurs concours et ainsi évoluer en quantité et qualité dans notre sport favori.

BOULE DU ROVE

**Siège : Bar PMU le Rovenain
rue Jacques Duclos
13740 Le Rove**



AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove – 13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARIINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midis où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal couvert (sous la Mairie).

COTISATION ANNUELLE : 15 €

Adhésions du 1^{er} janvier au 31 mars.

Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 au boulodrome.



ODYSSÉE NATURE : Randonnée

Christophe GUZZI – accompagnateur en montagne
ASSOCIATION ODYSSEE NATURE
Organisation de TREK ALPIN – TREK LOINTAIN – EXPÉDITION LÉGÈRE

Entourés de professionnels de la montagne et de la randonnée nous proposons toute L'ANNÉE différentes sorties, selon plusieurs niveaux le temps d'un week-end, d'une semaine ou d'un long séjour à travers les Alpes ou encore l'Himalaya

L'hiver, nous proposons la découverte des Alpes en raquette à neige

Nous partageons notre passion pour la faune, la flore, la glaciologie, l'histoire de l'alpinisme ou encore l'histoire des massifs que nous traversons.

Nous évoluons à chaque sortie en petit groupe de 6 à 12 personnes au maximum pour d'avantage de convivialité, de partage et de sécurité.

Randonneurs débutants privilégiant la détente, la découverte sans effort : optez pour nos sorties ODYSSEE EVASION

Vous acceptez de fournir un effort sans négliger le plaisir de la découverte : choisissez nos sorties ODYSSEE MONTAGNE

Vous êtes sportif et capable de fournir de longs efforts : optez pour ODYSSEE ALPINE ou AVENTURE

Forts de 20 ans d'expériences, nous proposons l'été nos propres treks alpins sur plusieurs jours à travers le massif du Mont-Blanc, le Valais Suisse ou encore l'Oberland

Nous adaptons nos séjours selon votre niveau.

Enfin ODYSSEE NATURE se tourne aussi sur l'organisation de TREKS LOINTAIN avec la création de trek sur 2 à 3 semaines vers des lieux mythiques comme l'Himalaya ou la Cordillère des Andes, toujours encadrés par des professionnels de la montagne.

Détail de nos sorties et de notre organisation sur notre site internet : www.odysseenature.net

Vous souhaitez nous joindre :
christophe.aem@icloud.com
07 68 62 70 10

CLUB DE PLONGÉE DU ROVE

Président : Christian RAYMOND – Vice-Président : Michel GENOLINI
Affilié FSGT-FFESSM-FFRP – Agrément Jeunesse et sport N° 36S du 23 04 81

NATATION – AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

LES CRÉNEAUX :

À ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20h15 à 21h15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

LE LIEU :

Piscine de la CASTELLANE – 13016 Marseille
Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos d'identité.

Responsables:

Roberte MARIE – 06 16 80 67 27
Mohamed SALI – 06 07 53 69 54
Saïd BOUKENOUCHE – 06 86 62 13 80
Mail : cpr.natation@gmail.com

PLONGÉE SOUS-MARINE

À partir de 8 ans révolus initiation sur la piscine la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

À ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Responsables :

Michel GENOLINI – 06 07 16 44 61
Mail : michel.genolini@hotmail.fr

Ghyslaine MARCOS – 06 03 62 18 05
Mail : clubdurove13@gmail.com

Nouvelle section créée apnée avec responsable :
Lounis MEBAREK – 06 09 39 59 21

Créneau piscine la Castellane
le mercredi 19h Enfants / 20h Adultes.

Activité en mer possible.



RANDONNÉE PÉDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours.

Responsables :

Christian RAYMOND – 06 48 66 22 95
Laurence BERNARDINI 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscriptions

Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Ou sur notre site : <http://loule13740.wixsite.com/cprando>

Première sortie : 11 septembre 2022

RDV 9h30 parking des Fenouillères

RANDO BALADES

Organisation de randonnées tous les 15 jours le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10 km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable : Laurence BERNARDINI

Première sortie : 10 septembre 2022

LE ROVE ZUMBA DANCE

4, rue Jacques Duclos – 13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA

Secrétaire : Cécile ROMAN

Contactez-nous par Facebook : le rove zumba dance ou par mail : jojo115@hotmail.fr

Venez-vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba...

- Avec un professeur diplômé d'Etat et diplômé ZIN.
- Gymnase municipal salle de gymnastique.

HORAIRES DES COURS :

- **ZUMBA** avec Lætitia LOPEZ : mardi de 20h à 21h
- **ZUMBA** avec Magali TURC : jeudi de 20h à 21h

TARIFS :

210 € l'année pour deux cours PAIEMENT AU TRIMESTRE POSSIBLE (80 € le trimestre) Ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Inscriptions le MARDI 6 Septembre 2022 à 19h00 au gymnase.

Début des activités le JEUDI 8 Septembre 2022 à la salle de gymnastique municipale.

Documents à fournir pour inscriptions : 1 photo d'identité, certificat médical de non contre-indication.

POMPON DANCE CREW

Siège social : 33 Bis avenue St Roch 13740 Le Rove

Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeure : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79

Gymnase municipal salle de gymnastique

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice-championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérentes et adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

HORAIRES :

Lundi : 17h-18h enfants 5-7 ans

19h-21h30 Adultes débutants-avancés

Samedi : 10h-11h enfants 8-10 ans

11h-13h enfants 11-13 ans

12h30-15h ados

Le créneau de 15h à 17h, est pour la préparation des représentations et concours (selon période)

COURS DE HIP-HOP :

Mercredi 16h-17h Débutant

17h-18 h Avancé

COTISATION ANNUELLE :

Cours pompon 210 €

Hip-hop 150 €

Formule duo Pompon / Hip hop: 230 €

Pour tous nouveaux adhérents 16 € de frais administratifs.

REPRISE LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

Le créneau de 15h à 17h, est pour la préparation des représentations et concours (selon période)



GYM « LE FLOW DU CORPS »

Présidente : Evelyne CRESCENTE

Trésorière : Marie Pierre DURAND

Tél : 06 61 43 74 67 – www.facebook.com/leflowducorps – email : leflowducorps@hotmail.com

Nous dispensons des cours de YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES et bodyART™, où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance, la qualité et le sérieux de nos enseignements.

YOGA VINYASA : pratique dynamique et moderne du yoga basée sur la mobilité générale et le souffle.

YOGA ASHTANGA : pratique dynamique intense et traditionnelle d'une série de postures liées à la respiration et basée sur la relation souffle/ mouvement, recommandé aussi pour les hommes qui souhaitent découvrir le yoga !

Body ART™ : ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements thérapeutiques et du DO IN japonais.

Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité.... Fini le mal de dos et les douleurs !

LIEU DES COURS : Gymnase Municipal
Salle de gymnastique

HORAIRES DES COURS :

Mardi : 10h00 à 11h00 YOGA VINYASA

Mardi : 11h00 à 12h00 YOGA PRE/POST NATAL,
sur réservation

Mercredi : 18h00 à 19h00 BodyART™

Mercredi : 19h00 à 20h15 YOGA ASHTANGA

Vendredi : 9h00 à 10h00 BodyART™

Vendredi : 10h à 11h PILATES

COTISATION ANNUELLE : 212 €

REPRISE LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE À 18H

À partir de 16 ans.

Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

GYM ACADEMIE LE ROVE

Lieu d'entraînement : Gymnase Municipal Blaise Gouiran – Avenue du stade – 13740 Le Rove

Entraîneuses :

Lorraine JOCTEUR MONROZIER – Tél. : 06 66 03 57 99

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention Activités Gymniques de la forme et de la force AGFFF.

Isabelle ENGEL – Tél. : 06 60 61 70 04

Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans, mention Babygym 15-36 mois.

La gymnastique Artistique est une activité physique complète qui développe détente, force, souplesse, dynamisme, coordination et cran.

- **La gymnastique Rythmique GR** est proche de la danse classique et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse : corde, ruban, cerceau, ballon, massues.
- **La Gymnastique Acrobatique GA** mêle chorégraphie, gymnastique au sol et pyramide humaine.

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

Planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs et des mesures gouvernementales.

DOSSIER À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

- Fiche de renseignements
- Autorisation parentale (sortie enfant + droit à l'image)
- Certificat médical pour les nouveaux licenciés
- 1 photo

TARIF : 260 €/an (cotisation année 185 € + licence FFGym 40 € + justaucorps et chouchou 35 €)

L'association accepte le Pass'sport ainsi que la carte Collégien de Provence.

Inscriptions, portes ouvertes :

Le lundi 05/09 de 17h à 19h

Le mercredi 07/09 de 13h à 15h

Le vendredi 09/09 de 17h à 19h

REPRISE DES COURS LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

Lundi	17h-18h Cycle 3 Débutante 2015/2016	18h-19h Cycle 5 Pré-ado 2012 et avant
Mercredi	13h15-14h15 Cycle 2 Éveil 2016/2017	14h30-15h15 Cycle 1 Baby 2018/2019
Vendredi	13h15-14h15 Cycle 5 Pré-ado 2012 et avant	17h-18h Cycle 4 Intermédiaire 2013/2014
Samedi	9h-10h Cycle 3 Débutante 2015/2016	10h-11h Cycle 4 Intermédiaire 2013/2014

L'association Planète Zéro Déchet a réalisé depuis sa création, en 2019, 98 actions et sensibilisé plus de 6300 adultes et enfants. En 2022, nous continuons à mener des actions grand public au Rove destinées aux petits et aux grands. Et, grâce à la confiance renouvelée du Conseil départemental, l'association multiplie ses ateliers pédagogiques en milieu scolaire : nous avons eu le plaisir de sensibiliser plus de 1500 collégiens sur l'année scolaire 2021-2022 dont de nombreux rovenains !

POURQUOI ADHÉRER ?

Devenir adhérent permet de :

Contribuer au financement de nos actions grand public et nos interventions en milieu scolaire,

Rencontrer d'autres personnes qui, elles aussi, souhaitent trouver des solutions dans leur quotidien pour préserver leur santé et l'environnement,

Expérimenter le mode de vie « presque » zéro déchet.

Faire ses premiers pas dans la démarche « presque » zéro déchet peut sembler compliqué, et pourtant c'est très simple ! Peu importe d'où l'on part, l'important est de prendre conscience des enjeux et d'agir à son niveau. Comme nous aimons le dire : « La planète n'a pas besoin d'une poignée de personnes parfaitement zéro déchet, mais de 7 milliards d'êtres humains qui font de leur mieux. »

ACTIONS PRÉVUES POUR 2022-23

- Ateliers pédagogiques en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées)
- Actions de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) et de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
- Ateliers de fabrication (couture, Noël...)
- Ramassages de déchets
- Conférences (impact du numérique...)
- Apéros Zéro Déchet
- Causeries Zéro Déchet (1 fois par mois - dans nos locaux)
- Visites de l'incinérateur de Fos-sur-Mer (EveRé)

Toute l'actualité sur www.planetezerodechet.org

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Adhésion : 10 €/personne

<https://www.helloasso.com/associations/planete-zero-dechet/adhesions/adhesion>

Adhésion par e-mail : contact@planetezerodechet.org

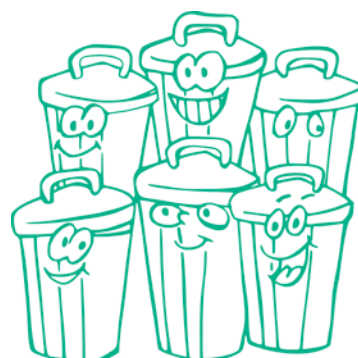
2021 EN QUELQUES CHIFFRES

26 ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Jeu visio pour les adhérents MAIF
- Atelier pour les étudiants de Master MEEF
 - Vidéo « Trier est un jeu d'enfant »
- Communication dans des journaux
 - Interviews/débats à la radio
- Promenade/découverte des plantes médicinales
 - Animation dans un centre social
- Stand sur les marchés de Thalassanté
 - Sensibilisation de commerçants
 - Stand au Salon Anti-Gaspi
- Conférence/coaching au Forum de l'environnement
- Conférence sur l'impact du plastique en mer
 - Ateliers couture
- Ramassages de déchets (centre village/Niolon)
 - Nettoyage du corps et de l'esprit
 - Pique-nique zéro déchet
- Atelier fabrication de collecteurs de mégots
 - Atelier de Noël
 - Visites de l'incinérateur EveRé
 - Ateliers de sensibilisation scolaire (collèges/lycées)

62 ADHÉRENTS DONT 15 BÉNÉVOLES ACTIFS

PLANÈTE **ZÉRO** DÉCHET





FICHE D'INSCRIPTION

Inscription

CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION SPORTIVE

Fiche d'inscription N° Saison :

Activité(s) :

Adhérent : Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Règlement : Montant total des cotisations :

Chèque/espèces:

Émetteur : N° :

Émetteur : N° :

Émetteur : N° :

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

- ◆ **Aptitude** : je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).
- ◆ **Règlement** : je déclare avoir pris connaissance et approuvé le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.
- ◆ **Remboursement** : les séances non utilisées ne seront pas remboursées.
- ◆ **Pièces à fournir** :
 - La présente fiche complétée et signée.
 - Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
 - Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
 - 1 photo d'identité.

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant

À pratiquer la ou les activités suivantes :

.....
.....

J'autorise la publication des photos et vidéos sur : le site internet de la mairie, la page facebook officielle de la mairie, la revue municipale, la presse locale.

J'autorise la ou le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident, y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr

Mme

Tél : domicile :

Travail :

Portable :

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite de :

accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité (gymnase municipal Blaise Gouiran)

le confier à son professeur

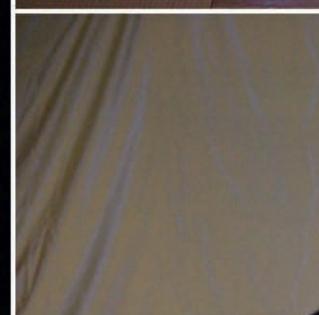
venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le





www.lerove.fr

 [leroveinfos](https://www.facebook.com/leroveinfos)

